

<http://enseignants.se-unesa.org/La-creation-du-corps-unique-de-psychologues-de-l-Education-nationale-est>



# La création du corps unique de psychologues de l'Éducation nationale est confirmée

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : vendredi 12 septembre 2014

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Le cabinet vient de confirmer au SE-Unsa et à 8 autres organisations de psychologues et conseillers d'orientation-psychologues que le principe de la création d'un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale est validé par la nouvelle ministre.

Un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale, c'est pour tous une reconnaissance professionnelle, à l'égal de tous les autres psychologues.

Un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale, c'est pour moi, conseiller d'orientation-psychologue :

- Un ancrage fort dans l'éducation nationale,
- Une reconnaissance claire que mon activité ne se limite pas au conseil en orientation et en insertion,
- La possibilité d'accéder à la hors-classe.

Un corps unique de psychologues de l'Éducation nationale, c'est pour moi, psychologue "scolaire" :

- Une reconnaissance professionnelle indispensable
- Une élévation de mon niveau de formation et de qualification
- Une opportunité de revendiquer et d'obtenir une amélioration de ma rémunération
- Des possibilités de mobilité géographique et professionnelle accrues

Les discussions s'ouvrent pour préciser les contours de ce nouveau corps unique.

Le SE-Unsa sera à vos côtés pour revendiquer :

- Une formation de qualité qui respecte la spécificité des deux métiers et s'appuie sur le potentiel de formation existant ;
- Un recrutement post-master 2 de psychologie toutes spécialités, sur concours avec 2 options, suivi d'une année de formation professionnelle ;
- Une rémunération revalorisée ;
- Une intégration sans condition dans le nouveau corps pour tous ceux qui en feront la demande.